

Association PI, Région Trois Lacs

Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale du 24 mars 2016 au restaurant J.-J. Rousseau à la Neuveville

Le Président	M. Boris Keller
Participants	38 membres, selon liste de présences
Invités	MM. Sébastien Cartillier (SAGR) et Patrick Vaudroz (SAGR)
Orateur	Philippe Jacot (SFFN)
Excusés	Plusieurs invités et membres, selon liste
Secrétariat	M. Gilles Aeschlimann (procès-verbal)

Ordre du jour

1. Appel et désignation des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'assemblée du 11 mars 2015
 3. Admissions et démissions
 4. Rapport du président
 5. Finances :
 - 5.1 Présentation des comptes 2015
 - 5.2 Rapport des vérificateurs
 - 5.3 Acceptation des comptes 2015
 - 5.4 Cotisations et budget 2016
 6. Élection et nominations :
 - 6.1 Élection des membres du comité
 - 6.2 Élection des membres de la commission de recours
 - 6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant
 - 6.4 Nomination de représentants à l'AG de Vitiswiss
 7. Rapport ANAPI
 8. Actualités PI et phyto
 9. Informations SPB par Philippe Jacot
 10. Divers
-

1. Appel et désignation des scrutateurs

Le président ouvre la séance en saluant les invités et les membres et en nommant les personnes excusées.

Le président met l'ordre du jour en discussion. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2 membres sont nommés scrutateurs: M. Roland Muster et Mme Chantal Ritter-Cochand

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2015

Les membres approuvent le procès-verbal à l'unanimité sans modification et avec remerciements à son auteur.

3. Admissions et démissions 2015

Aucune admission pour 2015.

Le président annonce les démissions suivantes:

- Vacher Georges-Edouard, Cressier (retraite)
- Bessard Claude, Salavaux (cessation)
- Jacot Gilbert, Gorgier (cessation)

4. Rapport du président

Le président débute son rapport par le thème du certificat et du développement durable. Il regrette que peu de viticulteurs aient adhéré au certificat cave et surtout au label vinatura.

Il poursuit avec une revue des principaux thèmes de l'année viticole 2015: l'affaire Moon, la problématique des filets de protection contre les oiseaux, la problématique des résidus et des traitements comme nouveau défi de Vitiswiss. L'objectif est d'obtenir des raisins et des vins répondant aux critères des consommateurs et de la distribution, tout en gardant une viticulture viable pour tous!

Il conclut en remerciant le comité, les membres présents, MM. Cartillier et Aeschlimann et souhaite une belle année viticole 2016 à toutes et tous.

Les membres approuvent ce rapport par applaudissements.

5. Finances:

5.1 Présentation des comptes 2015

M. G. Aeschlimann présente les comptes 2015 clôturés avec un déficit de Frs 2'552.50. Le bilan au 31.12.2015 montre une fortune s'élevant à Frs 16'877.02.

5.2 Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs, soit MM. Alain Gerber et Cédric Banderet, est lu à l'assemblée. Il en ressort que les comptes ont été vérifiés le 21 mars 2016 et qu'ils sont correctement tenus. Il est demandé à l'assemblée de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

5.3 Acceptation des comptes 2015

Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

5.4 Cotisations et budget 2016

M. G. Aeschlimann présente le budget 2016 qui prévoit un déficit de Frs 2'316.00. Le président ajoute qu'une recherche de sponsors est effectuée par le comité.

Le budget 2016 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

6. Élections et nominations:

6.1 Élection des membres du comité

M. B. Keller informe qu'aucune démission n'est à déplorer et propose de renouveler le comité en bloc.

Le comité est approuvé par acclamations et est composé des personnes suivantes: MM. Boris Keller, Francis Ballet, Olivier Brunner, Claude Auberson, Gilles Pierrehumbert, Cédric Guillod et Fredy Marolf.

Invités permanents: MM. Sébastien Cartillier et Gilles Aeschlimann.

6.2 Élection des membres de la commission de recours

M. B. Keller informe de la démission de M. Rémy-Alain Reymond. Le candidat pour son remplacement est M. Roland Muster (jusqu'alors suppléant). Le nouveau suppléant proposé est M. Alexis Breguet.

La commission de recours est approuvée par acclamations et est constituée des personnes suivantes: MM. Boris Keller, Francis Ballet, Roland Muster et Alexis Breguet (suppléant).

Invités permanents: MM. Sébastien Cartillier (Station viticole cantonale) et Gilles Aeschlimann (ANAPI).

6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant

MM. Cédric Banderet et Tristan Buehler sont titulaires pour la vérification des comptes 2016.

M. Alexandre Dubois est nommé vérificateur-suppléant.

6.4 Nomination des délégués à l'AG de Vitiswiss

Le président demande 4 délégués pour participer à l'assemblée générale de Vitiswiss qui se tiendra le 19 avril 2016 à Genève.

Les 4 délégués sont Mme Chantal Ritter-Cochand, et MM. Rudolf Jucker, Olivier Lavanchy et Claude Auberson.

7. Rapport ANAPI

M. G. Aeschlimann présente les duos des contrôleurs et les remercie du travail fourni ainsi que de leur collaboration. Il détaille le nombre d'exploitations contrôlées par canton (NE 16, FR 7, VD 4, BE 1), soit 28 au total (26%). De plus, 6 prélèvements (NE 3 + FR 3) ont été effectués pour analyse de résidus phytosanitaires.

Il y a eu 4 cas de non-conformités PER (NE 1 + BE/FR/VD 3) et 1 renoncement PER (NE).

Sur les 28 contrôles PER en 2015, 12 étaient inscrits pour le certificat Vitiswiss. Lors des contrôles 5 ont renoncé au certificat.

A fin 2015, dans les 24 inscrits au certificat, 6 font également le module cave.

Certificats	Nb exploitations
2013	63
2014	27
2015	24

Le gérant informe que l'accréditation provisoire a été prolongée au 30.04.2016. Suite aux reproches du SAS, l'option prise par les délégués de la FOCAA lors de l'AG 2015 est une accréditation individuelle de chaque organe de contrôle. La gérance de l'ANAPI a été audité à 2 reprises, dont le 12 janvier 2016 où 7 actions correctives doivent être faites, notamment: l'inscription au registre du commerce, au minimum 5 contrôles par contrôleur viticole et l'accord du canton concernant la commission de contrôle.

La FOCAA reste pour la gestion du système qualité de l'ANAPI et des autres OCC, pour l'élaboration des check-lists communes, etc.

Le gérant présente le calendrier 2016 et la liste des formations reconnues pour l'obtention du certificat Vitiswiss.

8. Actualités PI et phyto

9. Informations SPB par Philippe Jacot

Les exposés détaillés concernant les points 8 et 9 ci-dessus sont mis en ligne sur le site de la CNAV, onglet PI-3-Lacs.

10. Divers

M. Louis-Philippe Burgat demande si une journée d'information sur le certificat aura lieu ce printemps. Le président rappelle que le thème du certificat avait été développé lors de l'Assemblée générale précédente (11 mars 2015).

M. Patrick Vaudroz informe que la dégustation de la Gerle d'Or aura lieu le 16 juin 2016. Il informe également des possibilités pour les viticulteurs d'obtenir des crédits d'investissement.

Le président clôt l'assemblée aux environs de 12h.

Secrétariat de l'Association PI région 3 Lacs
G. Aeschlimann